

Vivre Alexandre Dumas Gentilly

Téléphone : 01 49 69 18 40

Mail : l.saadna@vivre-asso.com

Site internet : <http://www.vivre-asso.com>

Contact : Mme SAADNA Leila
Directrice
centre-alexandre-dumas@vivre-asso.com

Accompagnement VAE : Non

Bilan de compétences : Non

Démarche qualité : Démarche qualité
• Certification FAC - facilitateur en acquisition de compétences

Domaines de formation :

- accompagnement vers emploi (15061)
- adaptation sociale (15031)
- conseil insertion professionnelle (44569)
- développement personnel et professionnel (15054)
- orientation professionnelle (15062)

Informations supplémentaires : Institution médico-sociale en formation professionnelle pour des travailleurs handicapés. Financé par l'Assurance Maladie, AGEFIPH, le CPO "Alexandre Dumas" remplit une mission d'intérêt général, confiée par les pouvoirs publics. Il agit sous les contrôles du Ministère des affaires sociales et de la santé, et du Conseil Régional Île-de-France pour la rémunération des stagiaires. Sa capacité d'accueil est de 60 places dont 30 sur le site de Gentilly et 30 sur le site de Paris. Pour intégrer le centre de préorientation, le candidat doit être reconnu "travailleur handicapé" par la MDPH avec une orientation Centre de Préorientation. L'offre de service de la préorientation ouvre des prestations aux demandeurs d'emploi sans avoir au préalable une RQTH sur l'élaboration de projet professionnel et financer par l'AGEFIPH. Le CPO est adhérent à la Fédération des Associations Gestionnaires et des Etablissements de Réadaptation pour Handicapés.